

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- la validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- l'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W19-444471

Maladie

Dentaire

Optique

A
ca

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13020

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL Nedjmi Badr

Date de naissance : 06/09/1992

Adresse : 7 rue Ahmed Chacri Rn. Noumiatty B apt 3
Veladine 2003 Casablanca

Tél. : 0633855576

Total des frais engagés : 380,20

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ANSAR Abdellkarim
Médecine Générale
Lot. 28 Littoral II Dar Bouazz
T. 0522290862

Date de consultation : 28.01.2020

Nom et prénom du malade : El Mouloudi Boutar Age: 28

Lui-même

Conjoint

Enfan

Lien de parenté :

Nature de la maladie : Prostéctite grimpade

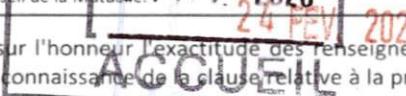
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudicatif conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



24 FEV 2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/11/2020	C	-	10,-	INP 21 0 01530 J. ANSAR Abdekarim Medecine Generale 28 Littoral II Dar Bouazza CS 22-29 08 62

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DAR BOUAZZA ZAHZOUHI Amina Dar Bouazza Ouled Jerrar BP 93 Tél. : 0522 29 01 74 - Dar Bouazza	28/11/20	232.20

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

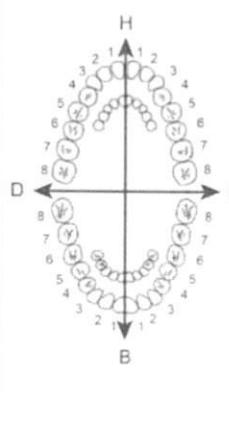
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

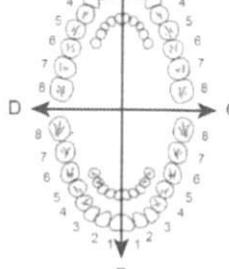
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins
Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	G
25533412 00000000	21433552 00000000
D	B
00000000 35533411	00000000 11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel. Therapeutique nécessaire à la profession



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
25533412 00000000	21433552 00000000
D	B
00000000 35533411	00000000 11433553

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Docteur Ansar Abdelkerim

Ex. Médecin Chef de Zaouia Ech Cheikh

MEDECINE GENERALE

Expert au près les Tribunaux
R.D.C Lot. Littoral II - Dar Bouazza
Tél. / Fax : 0522 29 08 62

PPV 79DH79
PER 07/22
LOT 11342

PHARMAS LOT : 3651
UT.AV : 11-22
PPV : 36DH40



الطب الع

خبير محلق لدى المحاكم
رقم 28، الساحل II داربوعزة

الهاتف والفاكس : 0522 29 08 62

7970

Dar Bouazza, le : 28 . 01 . 2020 داربوعزة في :

EL Medrani' Pharm

7970

O Azyg Or



65.1% uulu leeeen



36,4% KomeLab



51.8% Brunelike 2



232.20

PHARMACIE DAR BOUAZZA

Dr. ANSAR Abdelkerim

Médecine Générale

Lot 28 Littoral II Dar Bouazza

Tél. : 0522 29 08 62

Dr. ANSAR Abdelkerim
Médecine Générale
Lot 28 Littoral II Dar Bouazza
Tél. : 0522 29 08 62

PHARMACIE DAR BOUAZZA

ZAHZOUNI Amina

Dar Bouazza Ouled Jerrar BP 93

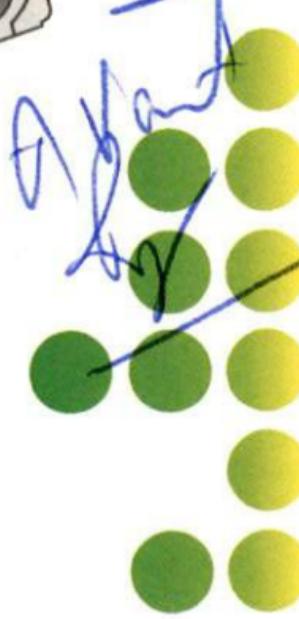
Tel. : 0522 29 01 74 - Dar Bouazza

51,00

TRA-LEVURE[®]

Cromyces boulardii

CNCM I-745



BIOCODEX
Maroc

Lot :
202002

Fab :
صنع :

EXP. :
 صالح لغاية :

413

03 2019

03 2022

BIOCODEX MAROC PPV 65.10 DH